

Homélie pour le XXVIIIème Dimanche TO

(Année B)

« Je voudrais juste raconter ce que j'ai vécu il y a maintenant trente ans, et qui m'a perturbé durablement dans mon chemin de vie et me rend toujours la vie compliquée aujourd'hui ». Cette parole, c'est la parole d'une personne abusée dans sa jeunesse par un membre de l'Église. Cette parole, elle est synonyme de souffrance. Nombre de victimes disent combien elles ont hésité avant de parler. Parler, n'est-ce pas prendre le risque de rouvrir une blessure qui n'en finit pas de cicatriser ? Témoigner, n'est-ce pas prendre le risque de replonger dans un abîme de souffrance ? Parler ou non, témoigner ou non du traumatisme vécu depuis l'abus sexuel subi, tel est le dilemme des victimes. Oser la parole est un moment vertigineux pour une personne abusée. Est-ce que la parole constituera une étape vers un chemin de libération ou est-ce que la parole fera replonger la victime dans un passé à jamais blessé ?

Selon l'itinéraire propre à chacune des victimes, cette parole est différente : expression de la colère, expression de la révolte, expression de la tristesse, expression de l'anéantissement, expression de la confiance ; pour certaines victimes, expression du pardon. Nul n'a le droit de dicter à une victime une parole autre que celle qui fait écho à l'étape à laquelle elle se trouve. La violence de l'abus subi, le silence imposé par les agresseurs à leur victime, la négation des faits par l'entourage, tout cela influe sur l'isolement des personnes abusées. A toutes ces personnes blessées dans leur chair, violentées dans leur corps, l'Église leur dit : nous vous demandons pardon. Comme l'a déclaré le pape François mercredi dernier au lendemain de la publication du rapport de la Commission indépendante sur les abus commis dans l'Église : « C'est le moment de la honte ».

Grâce au témoignage, à travers le fait de passer du silence à la parole, de la nuit au jour, les personnes abusées perçoivent la force de cette parole. Elle vient établir une séparation, il y a un avant et un après. Elle vient rompre le silence assourdissant dans lequel les victimes ont été enfermées. Elle constitue une mise à distance d'évènements douloureux et mortifères. La parole des victimes ouvre un chemin de vie pour elles-mêmes mais aussi pour l'Église.

Dans la seconde lecture de ce dimanche, nous avons entendu : « Elle est vivante la parole de Dieu, énergique et plus coupante qu'une épée à deux tranchants » (He 4,12). La parole de Dieu, elle est celle avec laquelle on ne peut

tricher. Nul ne peut se soustraire à sa force. Cette parole peut être instrumentalisée mais elle ne pourra jamais être totalement pervertie. Elle possède en elle-même une force d'interpellation que personne ne pourra jamais faire disparaître. Des ministres indignes du ministère reçu ont pu travestir la parole. Des ministres indignes ont pu détourner le sens de la parole pour assouvir leurs turpitudes. Ils portaient le titre de ministre de la parole mais dans leur cœur, ils ne l'étaient plus. Ils étaient centrés sur eux-mêmes et non plus de ceux qui, à l'exemple de saint Jean-Baptiste s'effacent pour laisser la place à celui qui est la parole : le Christ Jésus.

La parole de Dieu, nous dit l'auteur de l'épître aux hébreux : « elle va jusqu'au point de partage de l'âme et de l'esprit, des jointures et des moelles ; elle juge des intentions et des pensées du cœur » (He 4,12). C'est bien à la lumière de la parole que s'établit la séparation entre notre collusion avec le péché et la vérité de notre relation à Dieu. La parole de Dieu nous dévoile notre disposition profonde à l'égard du Seigneur : ouverture ou fermeture, accueil ou refus, proximité ou éloignement. Sans doute les choses ne sont-elles jamais aussi claires mais elles nous présentent les alternatives qui s'offrent à nous. Nous sommes invités à choisir.

Se mettre à l'écoute de la parole de Dieu, laisser l'Esprit de Dieu nous dispose à vivre de la parole, c'est permettre au Seigneur d'établir en nous la joie de l'Évangile. Au milieu de la tempête qu'essuie notre Église, la parole de Dieu constitue le phare qui nous éclaire et nous permet de garder le cap. Au milieu de la nuit que connaît notre Église, la parole de Dieu constitue cette clarté qui nous accompagne dans notre marche. Au milieu des bouleversements, la parole de Dieu constitue ce roc sur lequel nous pouvons nous appuyer. A travers sa parole, c'est le Christ qui est présent et agissant.

En ces heures douloureuses, en ces heures de questionnement voire de remise en question, sans vouloir faire injure aux personnes victimes, d'une manière différente et à un degré autre, notre Église communie d'une manière particulière à leur souffrance. Cette épreuve pour le corps du Christ que nous sommes nous invite à prendre en compte ces personnes abusées dans leur chair. Leur cri constitue un appel pressant à prendre soin de nos frères, à prendre soin les uns des autres. Où en sommes-nous de la fraternité ?

Notre Église est blessée tout comme l'était le corps du Christ en croix. Membres de l'Église, que nous ayons été victimes d'abus ou non, nous sommes tous appelés à nous laisser renouveler dans la personne du Christ Jésus. Par sa

mort et sa résurrection, le Christ nous a arrachés aux ténèbres pour nous établir en Lui. C'est là que se trouve la vie véritable.

Interpelés par la parole des victimes, interpelés par la parole de Dieu, que le Seigneur nous garde vigilants pour prendre soin les uns des autres. Par notre écoute mutuelle, par notre disposition commune à l'écoute de sa parole, que le Seigneur fasse de nous des artisans de communion, qu'Il affermisse notre fraternité avec toutes les victimes d'abus. Amen.